

REGLEMENT DIFFERE
PAR CARTE BANCAIRE ET PRELEVEMENTS MENSUELS
MODALITES PARTICULIERES

Document non contractuel

AVA propose un mode alternatif pour le paiement différé de la cotisation d'un contrat **d'une durée de 10 mois et plus** et dont **la prime est supérieure à 800 €**

Cette facilité de paiement **est soumise** au respect des **modalités spécifiques** ci-dessous.

- ✓ **Paiement d'un acompte par carte bancaire, auprès de nos services**
- ✓ **Prélèvements mensuels sur compte bancaire domicilié en France.**
- ✓ **Mise en place de la demande de prélèvement au plus tard 15 jours avant la date d'effet du contrat.**

Paiement de la cotisation

- Acompte de **40%** de la prime par carte bancaire au plus tard avant la date d'effet.
- 6 prélèvements mensuels de **10%** de la prime

Exemple

Pour une adhésion à effet du **1^{er} février**

- Acompte de **40%** de la prime par carte bancaire avant le **1^{er} février**
- 6 prélèvements mensuels de **10%** de la prime à compter du **1^{er} mars**.

En cas d'incident ou de défaut de paiement sur un des prélèvements, après relance de nos services restée sans suite, une mise en demeure sera adressée sous 48h par lettre recommandée à l'adresse postale du Souscripteur, conformément aux Conditions Générales. Les garanties seraient suspendues.

Si vous optez pour ce mode de paiement, au titre du règlement différé de votre cotisation, envoyer un mail à comptabilite@ava.fr pour recevoir le mandat de prélèvement **à compléter**.

Retourner le présent document **complété**, accompagné du Mandat de prélèvement SEPA à comptabilite@ava.fr

Contrat : IN/ _____

Montant de la Prime : _____ €
Montant de l'acompte : _____ € (40% de la Prime)
Montant des échéances : _____ € (10% de la Prime)

J'accepte les termes des modalités particulières du règlement différé par prélèvements bancaires et les dispositions de l'échéancier de paiement

Date : __/__/____

Votre signature